



Je suis à risque de forme grave de Covid-19, âgé ou immunodéprimé : comment continuer à me protéger ?

Le coronavirus circule toujours. Certaines personnes sont plus à risque de faire une forme grave de Covid-19, en particulier les **personnes âgées, immunodéprimées** ou **atteintes de pathologies à risque**. L'immunité décroît plus vite pour certaines de ces populations.

Ainsi, il est important de **maintenir l'ensemble des mesures barrières et de stimuler son immunité**. Ces gestes simples de prévention, adoptés au quotidien, permettent de réduire la transmission des infections virales.

LE PORT DU MASQUE

Face au Covid-19, **il est fortement recommandé de porter un masque quand il y a beaucoup de monde**, en particulier dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, les transports en commun, les espaces clos, et en présence de personnes fragiles ou en cas de symptômes. En outre, les chefs d'établissement et services de santé et médico-sociaux conservent la faculté de rendre obligatoire le port du masque.

Les personnes à risque de forme grave du Covid-19, en échec de vaccination et en capacité de porter un masque FFP2, **peuvent en recevoir gratuitement en pharmacie** sur prescription médicale.

LA DOSE DE RAPPEL

Un renouvellement vaccinal est recommandé :

Deux fois par an, au printemps et à l'automne :

- pour les personnes de **80 ans et plus**, les résidents d'**EHPAD et USLD**, les personnes **immunodéprimées** et les personnes à **très haut risque** de forme grave quel que soit leur âge, selon chaque situation individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec l'équipe soignante.

Tous les ans à l'automne :

- pour les personnes de 65 à 79 ans, les femmes enceintes, les personnes à risque de forme grave et leur entourage quel que soit leur âge.

Il est recommandé de réaliser cette vaccination avec des vaccins contre le Covid-19 adaptés au variant circulant majoritaire.



OÙ ME FAIRE VACCINER ?

Les résidents en EHPAD, USLD et résidences autonomes peuvent recevoir leur vaccination directement au sein de leur structure.

Pour recevoir votre vaccination, vous pouvez aussi prendre rendez-vous :

- chez un **professionnel de santé proche de chez vous** (pharmacien, médecin, infirmier, sage-femme, chirurgien-dentiste)
- sur votre **lieu de soin**
- sur www.sante.fr

LES TRAITEMENTS

Il existe aujourd'hui **des traitements** contre le Covid-19, pour les personnes à risque de développer une forme sévère de la maladie :

- **Les traitements curatifs** aident l'organisme à réagir lors d'une infection.

Si vous êtes à risque et positif au Covid-19, parlez-en avec votre médecin traitant et votre pharmacien.